

Consultations: la CSEM cherche une solution pour ses écoles sous-utilisées













Marlene Jennings administratrice la CSEM depuis sa mise sous tutelle. Elle fera connaître ses décisions pour la réorganisation des écoles le 20 janvier prochain.

Photo: Félix Lacerte-Gauthier

Alors que nombre de ses écoles dans l'est de Montréal sont à moitié vides, la Commission scolaire English Montreal (CSEM) lance des consultations dans l'objectif de repenser l'aménagement de ses espaces. Un processus qui ravive toutefois certaines craintes, après la saga des transferts d'écoles.

« Je veux faire ce qui sera dans l'intérêt primordial des enfants afin qu'ils aient tous l'opportunité d'aller dans une école qui leur offrira une bonne éducation, et m'assurer de la vitalité de la communauté anglophone », déclare d'entrée Marlene Jennings, qui administre la CSEM depuis la mise sous tutelle imposée par le gouvernement dans la foulée de la publication d'un <u>rapport accablant</u>.

Divers scénarios sont actuellement à l'étude afin de mieux redistribuer les ressources de la commission scolaire anglophone.

Parmi les points étudiés lors des consultations, celui de fusionner certaines écoles sous-utilisées. Les cas de General Vanier et de John Paul I retiennent particulièrement l'attention. Ces deux écoles ont chacune leur propre conseil d'administration, mais n'ont plus de bâtiment depuis le <u>transfert ordonné</u> par le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge. Leurs élèves cohabitent pour le moment avec ceux de deux autres écoles.

Des classes sous-utilisées

Selon les chiffres fournis par la CSEM, l'ensemble des écoles primaires situées dans l'est de l'île seraient occupées à 65 % de leurs capacités. Il n'y a que dans le secteur de Rivière-des-Prairies, qui compte 3 écoles, où les écoles ont un fort taux d'occupations, alors qu'elles sont remplies à 88 %.

À Montréal-Nord par exemple, l'école Gerald McShane accueille 262 élèves, alors qu'elle pourrait en accueillir 601.

Sur le boulevard Saint-Michel, de part et d'autre du boulevard industriel, Our Lady of Pompei et St. Dorothy ne comptent que 167 et 115 élèves, alors que leurs capacités respectives sont de 376 et 399 élèves. Une fusion des deux écoles est d'ailleurs envisagée.

Pour les écoles secondaires, le constat est semblable. John F Kennedy reçoit 305 élèves, sur une possibilité de 1 015. Des chiffres de 999 sur 1945 pour Lester B. Pearson, dont un déménagement sera également envisagé lors des consultations. Il n'y a qu'à Laurier MacDonald, qui héberge également en ses murs les élèves exilés de John Paul I, où le taux d'occupation est élevé, se situant à 77%.

« Pendant des décennies, j'ai milité pour les minorités anglophones au Québec, rappelle Mme Jennings. Je n'ai jamais été enseignante ou directrice d'école, mais j'ai les meilleurs intérêts de notre communauté et de nos enfants à cœur. Ce sera un des principes qui guidera les décisions que je vais prendre. »

La crainte des transferts

Le long épisode des transferts d'écoles, qui <u>s'est rendu jusqu'à</u> la Cour supérieure du Québec, laisse encore des traces. Pour rappel, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, avait ordonné, après l'échec de négociation entre la CSPI et la CSEM, que les écoles General Vanier et John Paul I soient cédées à la commission francophone pour pallier son manque de place. Une décision qui avait soulevé <u>l'indignation</u> au sein de la communauté anglophone.

Certains parents craignent que cette réorganisation ne soit qu'un premier pas vers une autre cession.

C'est notamment le cas Maria Corsi, représentante des parents à l'école anglophone Pierre de Coubertin : « Le gouvernement a déjà pris deux de nos écoles. On croit que pour l'instant, les demandes d'espaces de la CSPI sont satisfaites, mais il y a toujours cette crainte qui reste ».

Pour elle, il serait important que la CSEM réfléchisse à la façon dont elle pourrait augmenter ses taux d'inscriptions. « Il y a beaucoup d'élèves qui seraient éligibles pour venir dans nos écoles, mais qui préfèrent plutôt aller au privé. Il faut aller les chercher », pense-t-elle.

Des propos qui rejoignent également Daly, une mère qui était présente pour les consultations. « Le problème pour nous est la loi 101. Les gens ne peuvent pas venir à nos écoles, et c'est pour cela qu'il y a une pénurie d'enfants. Éventuellement, si on ne change pas la loi, c'est sûr qu'il y aura d'autres transferts, ce sera inévitable », s'alarme-t-elle.

Pour sa part, Mme Jennings se veut rassurante. Même si certains bâtiments changent de vocation, ceux-ci resteraient dans le giron de la CSEM. « Nous ne regardons pas la possibilité de transférer des écoles en ce moment, assure-t-elle. Nous avons beaucoup de services pour lesquels on a besoin d'espaces. On regarde nos ressources et la façon dont on peut les utiliser pour le mieux. »

Une situation critique à la CSPI

La crainte des parents peut néanmoins être justifiée. Alors que les écoles anglophones dans l'est de Montréal se vident, le constat est tout autre à la CSPI, où la situation est plutôt alarmante.

Les chiffres et projections de la commission scolaire francophone, que *Métro Média* a pu obtenir, montrent que cette dernière arrive à un point critique. Entre les mois de juin et d'octobre, la CSPI a dû inscrire 1114 élèves nouvellement arrivés aux Québec, un chiffre qui est presque le double de celui de l'année précédente.

Au niveau du secondaire, dès l'année prochaine, le nombre d'élèves devrait dépasser les capacités de ses écoles. Un problème qui ira en s'accentua alors qu'elle s'attend à une augmentation de 45% du nombre d'élèves au secondaire d'ici 2027.

Au ministère de l'Éducation et de et de l'Enseignement supérieur, on assure que le processus est sous la seule responsabilité de la CSEM, bien que le dialogue pourrait être une solution. « Nous encourageons les commissions scolaires ayant un surplus d'espace à négocier avec les homologues aux prises avec un manque de locaux pour en parvenir à des ententes. Il s'agit d'une saine gestion des infrastructures publique », souligne Francis Bouchard, attaché de presse du ministre Roberge.

« Le meilleur moyen pour combattre la pénurie de locaux est de construire d'agrandir nos écoles et d'en construire de nouvelles », conclut-il.

Une deuxième soirée de consultations aura lieu ce soir à la CSEM. Les résultats seront connus le 20 janvier prochain, au cours d'une assemblée extraordinaire de la Commission.